Ligue aéromodelisme Centre Val de Loire

11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille

Procès-verbal

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur de la Ligue CENTRE VAL DE LOIRE

Le mercredi 05 février 2025 à 19h00 les membres du comité directeur de l'association dénommée Ligue d'AéroModélisme Centre Val de Loire se sont réunis en visioconférence.

Présents: Josette Douchy, Garnier Thibault, Guyenet Gilles, Neveux Richard, Payet Jean luc, Potschke Johannés, Schnurer Claude,
Absent excusé: Pineau Arnaud, Blanchard Jacques, Manfredi Bruno
Absent: Jérôme Poincloux

Ordre du jour:

1) Approbation dernier CR en date du 05 décembre 2024
2) Information FFAM suite réunion des ligues les 01 et 02 février
3) Formation Examinateurs, FFA, Directeur des vols.
4) Demande subvention FDVA
5) Demandes clubs participation aux frais d'aménagement terrain suite déménagement.
6) Demande subvention jeunes compétiteurs
7) Clarification des aides apportés aux :
   -compétitions
   - Action vers le public
   - Ailes or et Argent
8) Questions diverses

1)Approbation dernier CR

Le dernier CODIR avait pour objet la composition du bureau, L'ANS 2024, le financement des actions 2025, la formation.
A ce jour l'action ANS 2024 et formations restent à réaliser.

Approbation dernier CR: Le CR est approuvé.

2) Informations FFAM:

Les présidents de ligue accompagnés d'un membre de leur bureau ont été réunis en convention des présidents de LAM les 1er et 2 février.
Richard Neveux et Gilles Guyenet étaient présents.

- Présentation de l'organisation du CODIR FFAM, des commissions et en particulier la commission pilotage formation (qualification formateurs, dîplomes fédéraux, EFAM).
Recherche de compétences juridiques (commissions disciplinairs)

-Orientation et action 2025:
- *Favoriser le développement des clubs et l'implication des bénévoles.*
Détecter les compétences des adhérents et favoriser leurs insertion dans la vie du club.
- *refonte de la formation*.
IAC, AF, FFA, EFH
- *Développement de la pratique sportive.*

Actions contribuant à rendre la pratique sportive accessible au plus grand nombre. Organiser des rencontres départementales, régionales....
-*Reconnaissance de l'aéromodélisme*
Favoriser toutes les actions vers le public, grouper forum des association et JPO pour avoir plus d'impact.

Point évolution du nombre de licenciés En dix ans :
licences -28% recettes -17% aide aux clubs -9% Moyenne d'âge +7ans.

Les CDAM:
En créer là ou ils sont utiles avec activité répertoriée, ne les conserver que lorsqu'ils amènent une plus value et subventions.

Les délégués départementaux: Nommer un adjoint si l'activité le justifie.

Rétrocession licences: 45000€ pour l'ensemble des ligues, même répartition qu'en 2024, versée en début d'année pour faciliter la gestiion des ligues.

Point réglementation/ Rappel sur la réglementation :organisation SAPA catégorie A et B
Le directeur des vols est responsable de la sécurité, y compris celle du public(contrôle des protections, barrières).
Pour les catégories B:2 directeurs des vols;formation télépilote catégorie B obligatoire
Le chef de piste doit noter les pilotes Qui vont voler.

Evolution de l'extranet::
Ajout des formateurs et examinateurs sur enregistrement dîplomes,
Nouvelle présentation des dîplomes de l'adhérent.
Sur la fiche licencié :
onglet OFFICIEL
Onglet MON PARCOURS en remplacement de l'onglet Dîplome.
Validation des nouveaux clubs, un avis argumenté de la LAM sera necessaire pour création d'un club.

Formation:
EFAM: 86 clubs labellisés et 10 en renouvellement, 8 EFAM en Ligue CVL (1 dans le 28, 1 dans le 28, 5 dans le 37, 1 dans le 41).
Les dossiers doivent être validé par la ligue, avec avis circonstancier, refus en cas de dossier incomplet.
Les EFAM doivent participer et organiser des JPO, présentes aux forum des associations.
AFA: 8 inscrits dans la LAM CVL (23 inscriptions au national) Stage prévu en mars.
FFA: Formation en ligne complete 294 inscrits Formation théorique 34 reçus réussite 50%
Tronc commun: 216 inscrits passage 49, validé 32 taux de réussite 70%
IAC: Nommé par le club.

EAJ: Escadrille Air Jeunesse présentation par Mme Michèle Venec .
Document des correspondant à transmettre aux clubs.
C'est une oportunité pour les clubs
Le diaporama de ces journées vous sera transmis lorsqu'il sera diffusé par la FFAM.
Les documents de formation pratique seront envoyés prochainement (AFA, FFA, Directeur des Vols).

3) Formation:

3.1)**Examinateurs QPDD**: Recensement par les délégués des examinateurs en recyclage et formation. Réponse demandée pour fin février.
Des sessions seront organisées en fonction du nombre d'inscrits. Les lieux de formation seront définis en fonction de ces réponses.

3.2) AFA: Aide Formateur en Aéromodélisme, réservé aux jeunes junior 1 et 2 désirant s'impliquer dans la vie du club.
- 8 jeunes inscrits dont 4 au club ICAAR28.
- Une session de formation d'une demie journée aura lieu le samedi 1° mars à Illiers Combray.
- Une seconde session aura lieu en mars à Tours (jeunes Indre et Loire et Loir et Cher).
- Participation financière de la LAM (goûter).
-Cette formation sera dispensée par les EFH (examinateurs fédéraux habilités).

3.3) FFA: Formation pratique sur le terrain, dés lors qu'il y aura un nombre de reçus permettant cette formation.
A ce jour seul 4 licenciés du 37 ont obtenu la formation théorique FFA.(dont 2 IAC).

3.4) Directeur des vols: Des journées d'observation seront organisées lors des SAPA de Chateauroux et Bourges.
Accord à demander aux présidents des clubs et aux formateurs habilités directeur des vols (Arnaud Pineau et Jérémy Fauvet).
Les licenciés concernés seront contactés fin mars..

3.5) Proposition journée d'information AFA, FFA: Le vendredi 31 janvier le CDAM37 a organisé une journée d'information des clubs. 17 personnes présentes.
Cette journée est destnée aux présidents des clubs, aux IAC, futurs FFA, et toute personne désirant devenir Formateur dans un club.
Ce type de journée peut être réalisé dans les autres départements de la LAM, organisation LAM CVL, Examinateur Habilité Gérard Puret.
Sondage auprès des clubs réalisés par les délégués départementaux.

AFA:
Il n'est pas trop tard pour encourager vos jeunes pilotes à participer aux journées AFA

4) Demande subvention FDVA

La demande de subvention FDVA doit être réalisée avant le 10 février.
Information tardive car je n'ai pas reçu l'information cette année, et information absente sur les sites région et départementaux.
La demande doit concerner:
- Le fonctionnement de l'association. Montant max 3 000€
- Un projet innovant. Montant max 10 000€

Ces projets doivent présenter une utilité sociale et participer à la structuration de la vie associative.
Le projet peut être annuel ou pluriannuel.

Je propose de renouveller notre demande en fonctionnement.
Les formations ne peuvent pas être incluses dans ce budget
Le montant accordé tient compte des effectifs et du budget réalisé 2024..
Pour rappel montant accordé en 2024: 1000€

Le budget prévisionnel prévoit une subvention de 2500€ (FDVA et ANS).
Je propose de demander 3000€ en fonctionnement.
Les membres du CODIR présents donnent leurs accord au président pour réaliser la demande de subvention FDVA au titre du fonctionnement LAM CVL.

5) Demandes clubs participation aux frais d'aménagement terrain suite déménagement.

Suite au changement de terrain, le club de Chatillon sur Cher (17 adhérents en 2024, 13 à ce jour) demande une aide à la LAM CVL pour l'aménagement de son terrain.
Le terrain a été labouré et semé par le club. Les matériels déplacés sur le nouveau terrain par les membres du club.
Il nous a transmis un devis AEB pour location d'un rouleau compresseur.

Montant TTC: 415.20€ pour la location d'un rouleau de 3T et transport (location 166 HT+ transport 180€ HT)

Je demande votre accord. Demande accordée.

La prise en charge de cette facture d'un montant de 415.20€ est acceptée.

Le délégué départemental du Loir et Cher (Johannés) doit renégicier les frais de transport auprès del'entreprise AEB.

La facturation doit être réglé par LA LAM CVL et à son nom.

Une prochaine étude sera faite pour le club Aéromodelisme val de l'indre

6) Demande subvention jeune compétiteur.

- Les Demandes de subvention jeune compétiteur seront étudiées par les membres du CODIR. La majorité des membres présents demandent une progression des aides accordées à la formation des jeunes. Compte tenu du budget LAM CVL, une décision sera prise lors de la prochaine réunion CODIR.

7) Aide aux club :

- Rappel : Les achats doivent être fait au nom de la LAM CVL avec participation club de 50% lorsque cet achat est effectué à l'aide d'une subvention.

7.1) Dans le cadre des JPO :

- Aéromodélisme Club du Loiret Montant 600€ dont 50% club.
- Département du Loir et Cher: Un barnum montant 400€ sur fonds LAM CVL.
- Département de l'indre Une banière FFAM 60€ sur fonds LAM CVL.

Les clubs ayant organisé des JPO ou SAPA peuvent contacter la LAM CVL pour achat de matériels (simulateur, matériels de démonstration, ...).

Aide accordée en contre-partie d'un compte-rendu d'activité (photos, public concerné, nombre)

7.2) Ailes d'argent et d'Or :

- Maintient des aides Ailes d'Argent 100€ Ailes d'Or 150€

7.3) Compétitions :

- Devant la baisse des subventions, une étude doit être réalisée pour établir le type de compétition pouvant obtenir une aide.

Un nombre minimum de compétiteurs et de clubs participants à la compétition, sera défini.
Etude faite sur un minimum de 20 compétiteurs et 5 clubs, sera adaptée en fonction des résultats (nombre de clubs concernés et budget affecté par la LAM)
Résultats et prise de décision lors du prochain CODIR début mars.

Hors champ de cette étude, maintien des aides pour:

Championnat de France : 300€

-29 mai-1 juin F3Q Chateaudun
- 28 au 31 août Maquettes Chateauroux
- 27 au 28 septembre F3K St Martin le Beau

Championnat FAI (+10 compétiteurs) : 300€ :

-27 au 28 juin Racer F3D, F3T, F3E, F3R à St Martin le Beau.

-Coupe de France 200€

- 24 et 25 mai F5L à La Chapelle Blanche St Martin.

Les comptes-rendus doivent être adressées au président de la LAM CVL dans les quinze jours qui suivent la compétition.

8) Questions diverses:

- Souhait de mise en place d'un calendrier LAM CVL des événements club: Compétitions, SAPA, JPO, Formations,.....
- Mise en place d'infos régulières sur le fonctionnement extranet de la FFAM.

Prochaine réunion LAM CVL le jeudi 06 mars à 19h en visioconférence.

Le secrétaire Thibaut Garnier